

Extrait du jugement du Tribunal administratif de Lille rendu en date du 23/09/2020 :

« Le Préfet du Nord conclut au rejet de la protestation de M VERDIÈRE et M BUÉMI, dont les griefs ne sont pas fondés »

















### Mot du Maire



Chères Hasnonaises, chers Hasnonais, chers amis,

Après un été très curieux et anxiogène, je vous souhaite une bonne rentrée.

Les contraintes sanitaires, le classement du département du Nord en zone sanitaire rouge, les recommandations préfectorales et académiques, nous ont obligés à réglementer strictement les activités sportives et culturelles pour que celles-ci puissent reprendre. Bien entendu, nous comptons sur

masque en tous lieux publics, qu'ils soient clos ou ouverts, comme par exemple les abords des écoles, le marché et le parc animalier.

Le 1<sup>er</sup> septembre nos écoliers ont retrouvé le chemin de l'école et certains y ont fait leurs premiers pas. Avec le port obligatoire du masque, cette rentrée fut très particulière pour les parents d'élèves, les enseignants et l'ensemble du personnel des écoles, de la garderie et de la cantine. Je remercie l'ensemble du personnel technique et

la responsabilité de chacun pour respecter et faire respecter le port du

administratif qui a su contribuer à la réussite de la rentrée scolaire.

Durant cet été, nous avons amélioré l'accueil des enfants en garderie : aménagement de la garderie de Grand-Bray et celle du centre, décoration des murs, mise à disposition de nombreux jeux éducatifs, mise à disposition d'un téléphone dans chaque garderie afin que les parents comme les personnels puissent informés ou être informés en cas de soucis. D'autre part, nous avons mis en place une organisation qui assure un encadrement sans faille des enfants. Les parents contrariés par ce changement furent rapidement rassurés après avoir entendu nos explications.

Début octobre : 10 personnels (des agents administratifs, des encadrants d'enfants et des agents techniques) seront formés aux gestes de premiers secours

Avant leur rentrée scolaire, j'ai adressé un courrier à chaque collégien de notre ville les invitant à venir retirer un masque en mairie. Concernant les lycéens, l'information leur fut communiquée via la page Facebook de la mairie.

Si tout ne sera pas fait en l'espace de quelques mois, je me félicite du dialogue rapidement installé entre nous permettant ainsi d'avancer sereinement dans l'intérêt général.

Je peux vous annoncer encore que deux allées du cimetière seront goudronnées avant la Toussaint, que des nouveaux panneaux de signalisation seront installés rue De la Croix qui protègeront ses riverains des risques liés aux non-respects de la signalisation existante; deux miroirs panoramiques seront posés (rue Jean Jaurès et avenue Pierre Crétin) et le fond de l'impasse rue Olivier Deguise aura son éclairage public. Les travaux annoncés dans le J'Hasnon's de juillet ont été réalisés et le véhicule électrique est maintenant en service.

Le conseil communautaire réuni en séance plénière le 14 septembre 2020 a voté à une très large majorité la modification du taux de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM). Cette taxe, sur proposition de l'exécutif est passée de 0% à 15,62%. Je vous rappelle qu'une iniquité certaine persistait entre les communes de la CAPH : certaines payaient cette taxe (villes de l'Ostrevent), d'autres en étaient dispensées (Hasnon) ! Vos deux représentants à la CAPH, dont moi-même, ont voté pour cet équitable réajustement entre toutes les communes. Néanmoins, j'ai formulé par écrit au Président de la CAPH ma réserve et mon désaccord à propos du taux qui est objectivement trop élevé.

La demande de recours en annulation des élections municipales, déposée par Messieurs VERDIÈRE et BUÉMI, a été rejetée par le tribunal administratif de Lille, les griefs avancés par la liste de Monsieur NISON étant non recevables et non fondés. Par conséquent, l'élection municipale du 15 mars 2020 est validée. Au nom de mes colistiers, je me félicite de cette décision qui permet à notre commune d'aller de l'avant, dans un esprit de dialogue, dans l'intérêt général de la commune et de ses citoyens.

André DESMEDT





# Un écrivain public à votre disposition





### Permanence de M. Olivier LUTUN

Maître de conférences de droit privé.

Doyen honoraire de la Faculté de Droit de Valenciennes Responsable de la Licence Professionnelle "activités juridiques" Responsable du Master "Contrats d'affaires"

1er samedi de chaque mois (à partir du 7 novembre 2020) Sur rendez-vous pris en mairie (tel : 03 27 21 67 17) Séance de 45 min Une aide totalement gratuite



Nous souhaitons diversifier les services à votre attention et nous sommes heureux de vous informer de la permanence d'un écrivain public, chaque premier samedi du mois de 9h à 12h en Mairie, à partir du mois de novembre. N'hésitez pas, faites-vous aider.

En effet, si vous souhaitez écrire ou répondre à une administration, à un professionnel ou même à votre employeur et que vous hésitez sur la formulation, voire sur les termes à employer, notre écrivain public peut vous apporter une aide précieuse.

Bien évidemment, ce service est totalement gratuit. Néanmoins, afin de vous offrir un service de qualité et en raison du contexte sanitaire, nous vous demandons de bien vouloir nous informer de votre souhait de rencontrer notre écrivain public, au plus tard le vendredi midi qui précède la permanence.



### Communauté d'Agglomération de La Porte du Hainaut



## A propos de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères

Sur proposition de son exécutif, la CAPH vient de voter, à la majorité,(66 voix sur 89 dont 8 abstentions) le développement des services d'enlèvement des ordures ménagères, lesquels seront financés par une taxe de 15,62 % sur la valeur locative, base de calcul de la taxe foncière.( Cette valeur locative apparaît sur la dernière page de votre avis d'impôt-taxes foncières, il suffit d'y repérer la ligne « base »)

Pour connaître le montant de votre taxe en 2021, il vous suffit de multiplier cette valeur locative par le coefficient 0,1562. Rappelons que cette taxe, dans les villes et villages de la CAPH, n'est pas due pour certaines communes depuis la création de celle-ci en 2001.

Face aux enjeux de développement durable et de transition écologique, face aux baisses successives des financements de l'Etat, les élus de la CAPH ont décidé, à côté du service d'enlèvement des d'ordures ménagères, d'instituer de nouveaux services à la population et aux communes :

### Financer de nouveaux projets dans les communes :

- Rénovation urbaine.
- Accueil d'entreprises créatrices d'emplois.
- Requalification de friches industrielles ...

### Proposer de nouveaux services aux habitants :

- Collecte des déchets verts tous les 15 jours pendant 6 mois.
- Le ramassage à domicile des encombrants est à l'étude.
- Le ramassage des décharges sauvages

- ...

### Améliorer le cadre de vie :

- Lutte contre les dépôts sauvages.
- Préservation de l'environnement.



Outre le taux de 15,62% dénoncé comme excessif par nos deux représentants à la CAPH, ces derniers ont fait savoir à l'exécutif de la CAPH qu'ils seront soucieux et plus que vigilants pour l'application de ces décisions.

### La CAPH vous propose...

### Un spectacle culturel Scènes Plurielles

Il aura bien lieu, sauf interdiction éventuelle de la part de la Préfecture

# Vendredi 20 novembre - 20h : Spectacle de rock avec le AMSTERDAM KLEZMER BAND à la SALLE POLYVALENTE D'HASNON

Tarifs: Les spectacles « Scènes Plurielles » sont au tarif de 5€.

Gratuit pour les moins de 16 ans, les étudiants, les lycéens, les demandeurs d'emploi, les bénéficiaires des

minima sociaux.

**Réservations** un mois avant la date du spectacle par téléphone au 03 27 19 04 43

ou par mail à : <u>culture@agglo-porteduhainaut.fr</u>

Modes de règlement : espèces et chèques.

Pour vous accueillir dans les meilleures conditions de sécurité, les espaces d'accueil, le placement et les salles seront aménagés et adaptés en fonction des directives des autorités sanitaires en vigueur au moment du spectacle. Pour la santé de tous, nous vous invitons à prendre votre masque : son port est obligatoire avant, pendant et après le spectacle.

Pour en savoir plus sur tous les spectacles proposés, rendezvous sur la page Facebook de La Porte du Hainaut dès le 26 octobre, ainsi que sur le portail des médiathèques : www.mediatheques-porteduhainaut.fr

> informations pratiques



### **Un Centre d'Initiation Sportive**



Pour sa 18<sup>e</sup> édition, dans un contexte exceptionnel cette année, le Centre d'Initiation Sportive (CIS) destiné à la pratique sportive des enfants dès 3 ans, proposera aux sportifs en herbe de rejoindre un panel d'activités dès le 2 novembre 2020.

A compter de cette date, outre les pratiques « traditionnelles », les enfants pourront s'adonner au hip-hop, à la zumba ou encore au badminton..., encadrés par des professionnels et dans le respect des règles en vigueur.

Vous pourrez retrouver toutes les modalités d'inscription ainsi que les détails des activités et des créneaux horaires proposés, dans la brochure diffusée par vos mairies (et téléchargeable sur notre site internet) à partir du 5 octobre.

Quitte à devoir le répéter, toutes ces activités proposées le seront sous les directives inspirées des mesures sanitaires du moment.

N'hésitez pas à contacter le Service des sports de La Porte du Hainaut au 03.27.09.92.80 (de 9h à 12h et de 14h à 17h) ou par mail : cis-sport@agglo-porteduhainaut.fr





### Une rentrée scolaire en demi-teinte...



Le 1<sup>er</sup> Septembre dernier, ce sont quelques 373 élèves qui ont effectué leur traditionnelle rentrée des classes.

Rentrée en demi-teinte cette année, placée sous le signe de l'impatience pour certains, sous celui de l'inquiétude pour d'autres, surtout pour les parents étant donnée la situation sanitaire. Certains enfants n'avaient pas repris le chemin de l'école depuis 6 mois, d'autres avaient réintégré leur établissement durant deux semaines en juin dernier.

Cette reprise s'est bien déroulée pour tous : élèves, enseignants, personnel municipal, le guide sanitaire en vigueur obligeant le lavage intensif des mains, l'aération des locaux toutes les 3 heures, leur désinfection une fois par jour avec un nettoyant virucide, la limitation (dans la mesure du possible) du brassage des élèves.

Dès la première semaine, l'inspection académique a recommandé l'échelonnement des horaires d'entrées, de sorties et de récréations pour l'école du centre. Cette structure étant en effet plus importante de par sa fréquentation, la mesure vise à éviter au maximum le brassage ainsi que les attroupements devant l'école.

Ainsi, il nous a fallu réagir très rapidement car les créneaux de garderie et de restauration scolaire se sont trouvés élargis sans compter les difficultés qu'ont pu rencontrer certaines familles pour déposer ou récupérer leur(s) enfant(s) dans les créneaux nouvellement établis. La municipalité et l'école ont donc travaillé main dans la main pour assurer la meilleure organisation possible : le groupe scolaire a instauré une surveillance le matin pour les fratries concernées par les horaires aménagés, la commune, quant à elle, a organisé une surveillance de 16h à 16h30 entre le temps scolaire et péri-scolaire. Ce travail conjoint se révèle indispensable au quotidien afin d'assurer à nos élèves ainsi qu'à leurs familles la meilleure organisation possible pour cette année qui s'annonce très particulière.

### La nouvelle plateforme de réservation pour la garderie et la pré-garderie

Ce nouveau service est mis en place pour les enfants faisant suite à la décision de l'Inspectrice départementale de l'Education nationale d'échelonner les entrées et sorties des élèves de l'école du centre, et ce, par souci d'éviter les attroupements d'adultes et d'enfants aux entrées des écoles, pouvant favoriser la contamination des uns et des autres par le virus.



C'est une façon de faire adaptée aux outils actuels (téléphones portables) qui ne peut que faciliter la réservation pour la garderie et pré-garderie, favorisant la réactivité de tous en même temps qu'un gain de temps.

Nous seront amenés à étendre cette procédure dès l'année prochaine, en permettant aux parents de réserver la cantine, mais aussi le centre aéré et même le mini-centre via cette plateforme.

Adresse du site de réservation : https://hasnon.reservations-en-ligne.fr/



### Quelques règles pour la gestion des écrans

- Limiter autant que possible l'exposition des écrans aux enfants, quelque soit son âge.
- Entrainer les enfants à cligner des yeux lorsqu'ils regardent la télévision et à dévier leur regard toutes les 5 minutes afin de limiter l'effet hypnotique.
- Pour préserver les yeux des enfants, **installer un logiciel anti-lumière bleue** sur les écrans d'ordinateur.
- A tout âge, **regardez la télévision avec vos enfants**. Vous pourrez alors faire des commentaires sur ce que vous visionnez ensemble afin d'empêcher l'enfant de tomber dans l'hypnose télévisuelle.
- Lorsque l'enfant veut mettre la télévision, **mettez plutôt la radio ou de la musique** (pas de chaine de musique) et proposer à votre enfant de danser ensemble.
- Limiter votre utilisation des smartphones et des écrans en général en présence des enfants, pour leur montrer l'exemple bien sur, mais aussi pour que l'enfant ne se sente pas délaissé et en compétition avec cette nouvelle technologie.
- Pas d'écran le matin, durant les repas, ou avant de s'endormir.
- Ne pas mettre d'écran dans les chambres.
- Bien respecter la signalétique du CSA.

**HOPTOYS.FR** 



### Les carnets d'Hasnon



### Mention sur la protection des données personnelles :



Le règlement n° 2016/679, dit règlement général sur la protection des données (RGPD) est un règlement de l'Union Européenne qui constitue le texte de référence en matière de protection des données à caractère personnel. Il renforce et unifie la protection des données pour les individus au sein de l'union Européenne. L'application de ce règlement nous conduit à ne plus diffuser les éléments d'Etat-Civil qui vous concernent dans les pages de ce journal municipal, <u>sauf autorisation écrite des intéressés.</u>

### Autorisation de diffusion publique des données personnelles :

Elle sera soumise à votre signature, par le service de l'État civil de la mairie, à chaque fois que de besoin : naissances, mariages, décès.

### Formulaire disponible au bureau de l'état civil de la mairie :

« La mairie d'Hasnon vous propose de faire part de la naissance de votre enfant, de votre mariage, ou du décès de votre proche dans le bulletin municipal. Afin de respecter votre vie privée, cette diffusion nécessite votre accord.

X M., Mme [...] (Nom, Prénom) accepte qu'une information relative à l'événement d'état civil déclaré ce jour soit publiée dans le bulletin municipal.

X M., Mme [...] (Nom, Prénom) n'accepte pas qu'une information relative à l'événement d'état civil déclaré ce jour soit publiée dans le bulletin municipal. »

Le [...] (date)

### Dernière publication sans autorisation des intéressés

### Hasnon souhaite la bienvenue à

- Chahine BISSAR née le 17 février
- Célien DELOFFRE né le 8 mars
- **Lyana JANSEN** née le 14 avril
- Jeanne VAN DUYSEN née le 15 avril
- Margot NOTEBAERT née le 16 avril
- Liam HENRY VERMEULEN né le 27 avril
- **Léa COUSIN** née le 27 mai
- Naël LASSOUAD NOTRE DAME né le 28 mai
- Romane JANIKOWSKI née le 30 mai
- Arthur RYCKELYNCK né le 8 juin
- Camille CHARLES née le 10 juin
- Téo DABROWSKI né le 14 juin
- Julia BONNEFOY née le 22 juin
- Siméon LIBERSA né le 23 juin
- Eline SOUILLARD née le 4 juillet
- Yohah HURBAIN né le 17 juillet
- Cathie DEHLIC née le 3 août
- **Clément DURIER** né le 4 août
- Maël SCHNEIDER né le 25 août
- Clément DELATTRE né le 25 août
- Manon BRUNIAUX née le 29 août
- Léo MAILLAND NINFORGE né le 17 septembre

### Sincères félicitations à

- Jiuliano FRENO et Sindy DECOBECQ mariés le 27 juin
- François JANKOWIAK et Marion VERDIER mariés le 29 août
- Alexandre VILETTE et Pauline NAVETEUR mariés le 19 septembre

# Hasnon adresse toutes ses condoléances à la famille de

- Laurence TABARY née DEPRETZ décédée le 7 mars à l'âge de 58 ans
- Patrick SKRZYPCZAK décédé le 5 avril à l'âge de 65 ans
- Lourdes VINCENT décédé le 6 avril à l'âge de 88 ans
- Régis BERGER décédé le 10 avril à l'âge de 61 ans
- Nathalie MISIOLEK née GONÇALVES décédée le 25 avril à l'âge de 45 ans
- Béatrice MATHIEU née COLAU décédée le 8 mai à l'âge de 82 ans
- Suzanne MORIVAL née RICHARD décédée le 3 juin à l'âge de 93 ans
- Gérard CAUCHY décédé le 11 juin à l'âge de 70 ans
- Evelyne OUTREMAN née LANOY décédée le 27 juillet à l'âge de 69 ans
- Gisele DEMORY née LEMAIRE décédée le 29 juillet à l'âge de 94 ans
- Brigitte LEGRAND née CONFRERE décédée le 31 juillet à l'âge de 78 ans
- Elisadie DELOEIL née LANNOY décédée le 10 août à l'âge de 87 ans
- Françoise MORANT née LACASSIE décédée le 17 août à l'âge de 75 ans
- Denise SENECAUT née PINCHON décédée le 28 août à l'âge de 82 ans
- Jacqueline OBIN née RICQ décédée le 28 septembre à l'âge de 85 ans



# Libre expression



"Je ne suis pas d'accord avec ce que vous dites, mais je me battrai jusqu'à la mort pour que vous ayez le droit de le dire"

(Voltaire

La libre expression revient de droit, dans le journal J'Hasnon's de septembre, janvier, mai, aux différents groupes identifiés au sein du conseil municipal. Elle n'est pas une liberté absolue, car soumise au devoir de respecter l'Autre.

Publiées comme telles, le contenu des différentes contributions n'engage donc que leurs auteurs.

### Texte au nom du groupe majoritaire: « Hasnon, une passion commune »

Chères Hasnonaises, chers Hasnonais,

Dès le 24 mai, date de l'installation du Conseil municipal, nous avons été confrontés au passif laissé par l'équipe précédente, passif qui s'imposa alors à nous : sont concernés des éléments de structure des bâtiments municipaux laissés à l'abandon depuis plusieurs années : l'église, l'ancienne gare, l'ancienne PMI, les sanitaires de l'école de musique sans parler d'une toiture de l'école de Cataine.

De telles détériorations auraient nécessité un entretien responsable, une réfection depuis bien longtemps. À ce jour, elles sont toutes en cours de restauration.

Restaurée également la confiance des équipes administrative et technique, restaurée aussi la transparence avec les partenaires et acteurs de la vie municipale.

Cette efficacité ne s'invente pas, elle vient de la compétence de notre équipe, et de la faculté d'agir des uns et des autres libérés de tout esprit d'autoritarisme.

Ce n'est certes pas l'heure des bilans, encore moins celle de l'autosatisfaction, cette dernière ne pouvant venir que des habitants.

### Texte au nom du groupe d'opposition : « Pour Hasnon, ensemble continuons »

Chères Hasnonaises, chers Hasnonais,

En ce mois de septembre, nous tenons à vous souhaiter une bonne rentrée qu'elle soit scolaire ou professionnelle.

Les festivités du 14 juillet ont été maintenues, malgré les risques liés à la crise Covid. Parallèlement, le centre de loisirs n'a pas eu lieu toujours en raison du risque sanitaire, remplacé par une garderie alors qu'il était possible de le mettre en place dans les mêmes conditions que la réouverture de l'école quelques semaines auparavant. Le recrutement des animateurs, toujours disponibles pour la plupart, avait pourtant été effectué sous le précédent mandat.

Néanmoins, nous nous satisfaisons que, suite à une de nos propositions, de nombreuses associations Hasnonaises soient venues animer le terne dispositif de cette garderie.

Enfin, comme nous l'avons émis en conseil municipal, nous sommes opposés à l'augmentation du tarif de la garderie et à son règlement qui propose de nouvelles plages horaires réduisant un service si pratique pour les Hasnonais. Quelles que soient les améliorations prévues pour la garderie, ce n'est pas aux contribuables d'en payer les frais sachant que d'importantes économies ont été faites du fait de la non-tenue du centre de loisirs cet été.





### Dernière minute



Les directives se succèdent et renforcent les unes après les autres les contraintes sanitaires appliquées à notre quotidien... la dernière en date, un arrêté préfectoral, interdit tout rassemblement festif ou familial de plus de 30 personnes à partir du 28 septembre et ce, pendant 15 jours.

Ces dispositions feront l'objet d'un réexamen régulier au regard de l'évolution de la situation.

Il va sans dire que cet arrêté remet en cause bon nombre de nos projets municipaux :

- L'interdiction de louer les salles municipales, dans un but festif ou familial
- Pour s'en tenir au mois d'octobre :
  - L'annulation du repas des ainés
  - L'annulation de la réunion sur la fibre optique
  - L'annulation des Noces d'or
  - L'annulation de la bourse aux jouets de l'association « Les Enfants Terribles » du 1<sup>er</sup> novembre
  - L'annulation d'Halloween de l'association « Récré Hasnon » du 31 octobre



### Les locations des salles municipales

Les précautions sanitaires liées aux actuelles conditions virales dans le département du Nord conduisent, entre autres, à reporter toute location de salles municipales à des fins d'utilisation collective. Nous vous invitons à revoir tout projet d'ici la fin de l'année 2020 et attendre les préconisations liées à l'évolution de la pandémie pour toute réservation sur l'année 2021.



### 🕪 L'annulation du banquet des aînés

La situation sanitaire du département du Nord ne s'améliore pas. Dans le J'Hasnon's précédent, nous nous interrogions déjà sur la possibilité de réunir nos ainés pour un repas festif, comme à l'accoutumé.

Le repas des aînés ne pourra donc pas être organisé cette année. Nous proposons, en guise de substitution, un panier gourmand qui sera, selon le choix des personnes concernées, porté à domicile ou retiré à la salle des fêtes le dimanche 25 octobre à partir de 10h et ce, jusqu'à midi.



### Scarpe Diem

Madame Florence CREUX, fromagère de son état sera désormais présente sur le marché d'Hasnon à partir du jeudi 8 octobre.

Un cadeau attend le premier client!



### 🕪 Restos du Cœur

Les inscriptions d'hiver auront lieu les jeudis:

- 29 octobre
- 5 novembre
- 12 novembre
- 19 novembre

de 9h à 11h à l'espace solidarité.



### 🌇 Grande quête Nationale du souvenir français



Ils seront à l'entrée du cimetière le 11 novembre pour recueillir vos dons destinés à l'entretien des sépultures des Morts pour la France.



# Agenda de la commune

Mercred Anulée - 18h30

**Réunion Fibre.** Salle des sports.

### Dimanche 25 octobre

Distribution du panier des anciens. Salles des fêtes (10h à 12h) ou à domicile.

Samedi 31 nrulée

Halloween (Récré Hasnon).

Dimanche 1er leeembre

Bourse aux jouets (Les Enfants Terribles). Salle des Fêtes.

Mercredi 11 novembre

Cérémonie du 11 novembre.

Monument aux morts.

Jeudi 19 et Vendredi 20 novembre Scènes plurielles (CAPH).

Samedi 28 novembre

Téléthon. Salle des Fêtes.

Samedi 5 décembre

Commémoration de la guerre d'Algérie. Monument aux morts.



### Samedi 5 et Dimanche 6 décembre Marché de Noël.

Dimanche 20 décembre

Spectacle de Noël (Récré Hasnon). Salle des Fêtes.



# LA VIE SPORTIVE : aujourd'hui, le ju d'balle



Ce samedi 12 septembre, aprèsmidi, les adeptes du jeu de paume, les joueurs d'Hasnon en premier, s'en sont donné à cœur joie sur le ballodrome près du Faisan doré.

Trois équipes, Maubeuge, La Longueville et la paume hasnonaise, se rencontraient ce jour pour se disputer la coupe de France du jeu de paume.





### Trois équipes, donc trois matchs à jouer en permutation circulaire :

1er match: Hasnon - Maubeuge se termine sur le score de 7-4
 2ème match: La Longueville - Maubeuge se joue sur le score de 6-7
 3ème match: Hasnon - La Longueville voit un score, sans discussion, de 7-0



Le vainqueur est bien la paume hasnonaise qui remporte le titre de champion de France, titre symbolisé par la coupe qui n'en est pas à sa première venue sur notre commune. En effet : Sur la coupe, sont gravés, d'année en année, les noms des équipes l'ayant remportée. On peut ainsi voir que, déjà, en 2006, Hasnon avait décroché le titre avec un dénommé... AUBURSIN.

### Quels sont les joueurs de notre équipe entrainés par Alain FILLETTE :

**Andy COUTEAU**, formé à Hasnon et évoluant en National 1, le plus haut niveau du jeu de paume,

Rudy COUTEAU, formé à Hasnon et venant du club d'Anzin, Jonathan DATH, un transfert venant de Thieulain en Belgique,

Mickael DHONT, formé à Hasnon,

Grégory FONTAINE, formé à Somain,

Maxime MARTINY, formé à Hasnon,

**Sébastien NAVEZ**, transfert de l'an dernier, venant de Bersillies en Belgique, **Jérémy WUILBERT**, formé à Hasnon.



# Info Travaux







### À L'ÉCOLE DU CENTRE

Les travaux vont bon train, leur progression n'enregistre pas de retard, en particulier pour ce qui concerne la restauration des salles des classes de maternelle. Les locaux de l'extension, une fois terminés, accueilleront les tout petits à partir de janvier 2021, le temps de la réfection de leurs salles de classes.

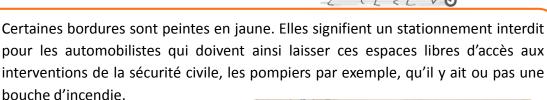
### LE CIMETIÈRE

C'est maintenant acté : deux de ses allées seront macadamisées, pour un coût d'un peu plus de 20 000 € et ce, pour au plus tard la Toussaint, de telle façon que l'accès à ces deux allées soit praticable pour l'entretien des tombes comme pour les familles venant honorer leurs anciens.

Il s'agit de l'allée des bleuets dite des « canadiens » qui traverse toute la largeur (du nord au sud) du cimetière et l'allée dite du Calvaire.



### Autres travaux maintenant réalisés





Le raccordement au chéneau de l'église est réparé







Les ateliers municipaux connaissent depuis quelques temps leur grand ménage d'automne!

La cour s'éclaircit, et se libère de matériels et autres détritus qui n'avaient guère leur place dans cet espace municipal.









La toiture du logement de fonction de l'école de Cataine n'a pas résisté à la tempête du mois de février 2020. Le passage d'un expert est attendu pour évaluer la part des travaux revenant à la compagnie d'assurance.



Le chauffe-eau de ce même logement est maintenant remplacé, il était hors d'usage depuis trois ans !

### Axéo est à l'œuvre

La conduite d'eau potable, d'un diamètre de 0,50 m, a récemment cédée entre Warlaing et Cataine, le long de la Traitoire canalisée. Des travaux d'urgence l'ont colmatée, avant une d'intervention définitive.

Cette dernière a débuté courant septembre 2020 sur le segment de Warlaing et se prolongera jusqu'à la mi-avril 2021 sur le segment d'Hasnon; c'est dire qu'il faut s'attendre à une circulation régulière d'engins mécaniques au niveau des rues de l'Offinage et Médard lesquels occasionneront nécessairement quelques troubles à l'environnement.





### Hasnon... Mine de rien



Il suffit qu'une vieille avaleresse, quasi intacte, (un forage minier non suivi d'une exploitation houillère) surgisse au milieu d'un champ du côté de Cataine, et c'est le passé minier de notre ville qui réapparaît avec elle. Rappelons-nous :

On est en 1835 dans le bureau du maire d'Hasnon. Monsieur BLARIAUX, spécialiste en forage minier, donc en avaleresse, vient annoncer au premier magistrat qu'il avait trouvé « des fines grenues » de charbon (particules de la grosseur d'une petite noix) à la profondeur de 102 m d'un forage creusé au lieu-dit « Les Tertres ».

En 1839, quatre plus tard, en pleine délibération du conseil municipal : on nous annonce que 120 personnes relèvent de la patente, l'ancienne taxe professionnelle, sans doute pour faire état de la bonne santé industrielle de la ville. On nous précise aussi que, parmi celles-ci, on compte un établissement houiller qui prend de plus en plus d'importance. Sans qu'il soit nommé, il est à peu près certain qu'il s'agit de la fosse des Tertres, fosse dont l'importance industrielle semble quelque peu exagérée par le maire de l'époque.



Gueule du puit des Tertres



Son cuvelage en planches de chêne

Le forage des Tertres permit l'installation d'une fosse, dite fosse des Tertres, en 1838 pour être abandonnée peu après, le 15 décembre 1840. En effet, deux galeries, ou bowettes, ont été creusées à la recherche du charbon qui se révèle être du « charbon sale » (poussiéreux et peu énergétique) et donc finalement inexploitable.



Puits des Tertres

### Laissons parler l'ingénieur des mines de l'époque :

des boivelles ouvertes aux niverux de 110 et de 1347, èt poursuivies jusqu'à une assez grande distance du puits au nord et au rud n'out recoufé que trois veinules irrigulières de charlon anthraciteur sale, que l'on a du renoncer à exploiter & Res étaient dirigies à peu près de 1 est à l'ouest, avec penté de 45° au midi.

D'autres forages ont été creusés, à cette même époque, sur notre territoire, à la recherche du précieux charbon (voir page 13 et le portfolio page 14) sans connaître une réelle exploitation industrielle. Ainsi le passé minier de notre ville n'a duré qu'une petite dizaine d'années, et ceci un siècle après la découverte de la houille, dans le Hainaut français, à Fresnes en 1720 puis avec la fosse du Pavé à Anzin en 1734. La Compagnie des mines d'Hasnon est finalement rachetée par celle d'Anzin.



### La sécurité des mineurs

Au tout début de l'exploitation houillère (XVIIIème siècle), les mineurs descendaient « au fond » et en remontaient par un jeu d'échelles remplacées ensuite par une cage suspendue à un câble, cage qui glissait le long des « bois de guide » fixés sur toute la hauteur du cuvelage du puits.

Ce câble se rompait assez fréquemment avec, on le conçoit aisément, l'écrasement au fond du puits, de la dite cage et de son contenu, tuant ainsi, à coup sûr ses occupants... Les archives des houillères relatent de nombreux accidents de ce type.

Pierre Joseph FONTAINE né en 1802 à Fresnes sur Escaut, connaît à 15 ans un grave accident mettant fin à sa carrière de mineur de fond à Anzin; il est alors affecté « au jour » comme simple employé des écritures. Il ne cesse alors de réfléchir à la sécurité de ses camarades du fond, en se préoccupant plus particulièrement de la prévention des chutes des cages, consécutives à la rupture de leurs câbles de suspension.

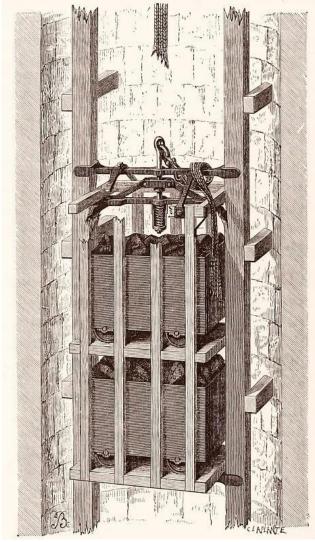
Pour faire au plus simple, le mécanisme, fixé entre cage et câble, consiste en deux bras d'acier articulés terminés par de puissantes griffes. La rupture du câble, par le jeu d'un puissant ressort, provoque immédiatement l'écartement des bras et la pénétration des griffes dans les bois de guide du cuvelage. (Voir figure ci-contre). La cage se fige alors sur une très courte distance, évitant ainsi une chute mortelle.

En 1849, Pierre Joseph FONTAINE expérimente son dispositif dans le puits de la fosse la plus profonde de la région, la fosse Tinchon à Valenciennes (quartier Saint-Waast). Le succès est immédiat.

La Compagnie des Mines d'Anzin décide d'équiper tous ses puits avec le mécanisme Fontaine. C'est ainsi qu'entre mai 1851 et avril 1856, 50 mineurs ont dû leur salut au parachute Fontaine dans les mines d'Anzin.

En Belgique et en Allemagne, ce sont 140 mineurs qui seront sauvés entre 1851 et 1859 suite à 29 ruptures de câbles.

La réputation de ce parachute fut telle qu'on le retrouvera, dans son principe, il n'y a pas si longtemps encore, dans nos ascenseurs « modernes ».



Mécanisme du parachute Fontaine Le Petit Parisien du 3 juillet 1892



# Sondage des Corbets 0 m - 0 km ] Latitude: 50.4266 Longitude: 3.4061

### Sources:

GJ

- Archives municipales d'Hasnon.
- Service géologique des Houillères du bassin du Nord et du Pas de Calais.
- Histoire de la Houille dans le Hainaut français Edouard GRAR, 1847 valenciennes.
- Archives du Centre historique minier de Lewarde.
- « Le Petit Parisien » du 3 juillet 1892
- La vie souterraine ou Les mines et les mineurs, par Louis **SIMONIN (1867)**





# **Portfolio**











Réaménagement de la garderie avec ses nouveaux jeux







Aperçu du chantier de l'extension de l'école du centre





Le personnel des écoles et de la cantine

Le personnel technique de la Mairie

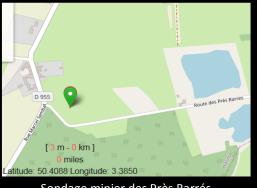






L'école de Cataine

L'école de Grand Bray



Sondage minier des Près Barrés



1er et 2e sondages miniers de Grand Bray



Sondage minier des Rouges Carrières